

Informations et tarifs de la Caisse des Médecins Pour les membres SSP

Frais d'inscription à la CDM	CHF 200.-
Frais de mise en service	CHF 250.-
Formation webinaire module 1 : facturation (obligatoire)	CHF 125.- (au lieu de 250.-)
Formation webinaire module 2 : suivi débiteurs (obligatoire)	CHF 125.- (au lieu de 250.-)
Formation webinaire module 3 : agenda (optionnelle)	CHF 125.- (au lieu de 250.-)
Formation webinaire module 4 : DMI (obligatoire si le DMI est souhaité)	CHF 125.- (au lieu de 250.-)

Les différents frais sont généralement débités des comptes CDM des thérapeutes, et viendront en déduction des 1^{ers} encaissements d'honoraires.

Les formations se dérouleront en webinaire et des dates seront proposées prochainement. Les podologues pourront s'inscrire pour y participer une fois seulement que leur compte à la CDM sera ouvert et l'accès MediOnline créé.

La formation module 2 obligatoire se déroule généralement un peu plus tard, environ 2 à 3 mois après l'envoi de la 1^e facturation, afin de pouvoir effectuer le suivi des débiteurs.

Une fois qu'un podologue a reçu son RCC via la SASIS, il peut sans autre prendre contact avec son agence régionale pour que son inscription à la CDM puisse se faire.

- Monsieur Guillaume Leblanc : responsable agence Genève-Valais
<https://www.caisse-des-medecins.ch/caisse-des-medecins/agences/geneve/>

- Monsieur Pascal Jeannerat : responsable agence Neuchâtel
<https://www.caisse-des-medecins.ch/caisse-des-medecins/agences/neuchatel/>

- Monsieur Cédric Lachat : responsable agence Vaud
<https://www.caisse-des-medecins.ch/caisse-des-medecins/agences/vaud/>

Dates des Webinaires destinés aux podologues

Facturation LAMal pour les prestations « pied diabétique »

13.09.2022 09h : <https://attendee.gotowebinar.com/register/6622528284228588045>

04.10.2022 14h : <https://attendee.gotowebinar.com/register/3810642744912441611>

09.11.2022 09h : <https://attendee.gotowebinar.com/register/5177864563331003661>